



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 02 / 03 2026

Dossier complet le : 02 / 03 2026

N° d'enregistrement : F-093-26-C-0004

1 Intitulé du projet

Mise en conformité avec la Loi EnR du parking de la gare de Sénas.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

./.

Prénom(s)

./.

2.2 Personne morale

Dénomination

SNCF GARES & CONNEXIONS

Raison sociale

SNCF GARES & CONNEXIONS

N° SIRET

5 0 7 5 2 3 8 0 1 0 0 3 3 4

Type de société (SA, SCI...)

SA

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

GUILLAUME

☒ Monsieur

Prénom(s)

Jérémy

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 A	Aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réaménagement du parking existant de la gare de Senas, à usage majoritairement VL et cyclistes, comprenant 70 places, dont 3 PMR.
Pose d'un abri vélos de 10 places.
Aménagement d'ombrières non photovoltaïques (périmètre ABF) et d'espaces verts / plantations d'arbres, permettant de se conformer aux exigences de la Loi EnR.
Reprise des revêtements de l'ensemble des stationnements en matériau perméable.

4.2 Objectifs du projet

Mise en conformité avec les exigences de la Loi EnR : ombrage sur au moins 50% de la superficie du parking et désimperméabilisation du sol.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Barriérage de l'ensemble du chantier avec pose de feutre géotextile et arrosage pour limiter les poussières du chantier.
Sciage pour délimitation des revêtements à démolir.
Démolition de la couche d'enrobé sur les zones de stationnement et son évacuation en décharge ISDI.
Terrassement en déblais et évacuation des matériaux en décharge ISDI.
Terrassement en remblais de matériaux drainant de carrière afin de reconstituer une structure de chaussée pérenne sur les places de stationnement.
Pose d'un revêtement drainant type pavés sur les places de stationnement et cheminement piéton.
Réalisation d'une dalle support pour l'abri vélos de 10 places.
Réalisation des réseaux secs et humides.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Parking VL de 70 places de stationnement dont 3 PMR.
Les stationnements et cheminement piéton seront en revêtements perméables afin de favoriser la désimperméabilisation.
Augmentation de l'ombrage par la plantation de 11 arbres de hautes tiges et construction de deux ombrières non photovoltaïques, pour une surface de 331 m².
Mise en oeuvre d'un abri vélos de 10 places.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

À l'issue de la présente procédure environnementale, le projet fera l'objet d'un Permis d'Aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Stationnement et cheminement piéton en pavés drainant : 1075 m ² Dallage abri vélo : 15 m ² Surface totale du projet : 1090 m ²	Mètres carrés

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " N Lat. : ° , " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

SENAS (13)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la Ville de SENAS - Approuvé par le Conseil Municipal du 20 septembre 2016 et exécutoire depuis le 4 octobre 2016. Modifié le 22 mars 2018 et exécutoire depuis le 14 mai 2018.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

./.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	./.
En zone de montagne ?	☐	☒	./.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	./.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	./.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Projet dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Alpilles

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	./..
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Projet dans le périmètre de protection de l'Église Saint-Amand de Sénas
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	./..
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	./..
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	./..
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	./..
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	./..
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	./..
Dans un site inscrit ?	☐	☒	./..

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Projet situé à proximité du périmètre de la Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive Oiseaux du site Natura 2000 des Alpilles
D'un site classé ?	☐	☒	.I.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	.I.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	.I.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Terrassement structure de chaussée des stationnements et cheminement piéton : évacuation 350 m3
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	.I.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	.I.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Augmentation de la surface perméable du projet, pas de modification sur le réseau d'eau potable et le réseau d'assainissement existant
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	./..
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	./..
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	./..
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	./..
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	./..
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	./..
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	./..

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	./..
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	./..
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	./..
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	./..
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	./..
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	./..
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	./..
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Projet conforme à l'article R583-1 de l'arrêté du 27/12/2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	./..
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	./..
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	./..

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	./..
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	./..
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	./..
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	./..

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

./..

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

./.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

./.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

./.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De l'avis du maître d'ouvrage, le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale. Il s'agit en effet de la rénovation d'un parking existant, sans extension ni consommation d'espace, dont l'objet est d'améliorer les caractéristiques humaines (abri vélos de 10 places supplémentaires) et environnementales (mise en place de zones ombragées supplémentaires, mise en œuvre de plantations de hautes tiges, amélioration de la gestion des eaux pluviales par désimperméabilisation des sols).

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

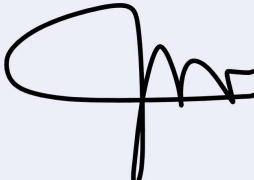
Nom

Prénom

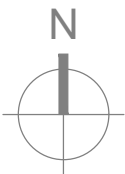
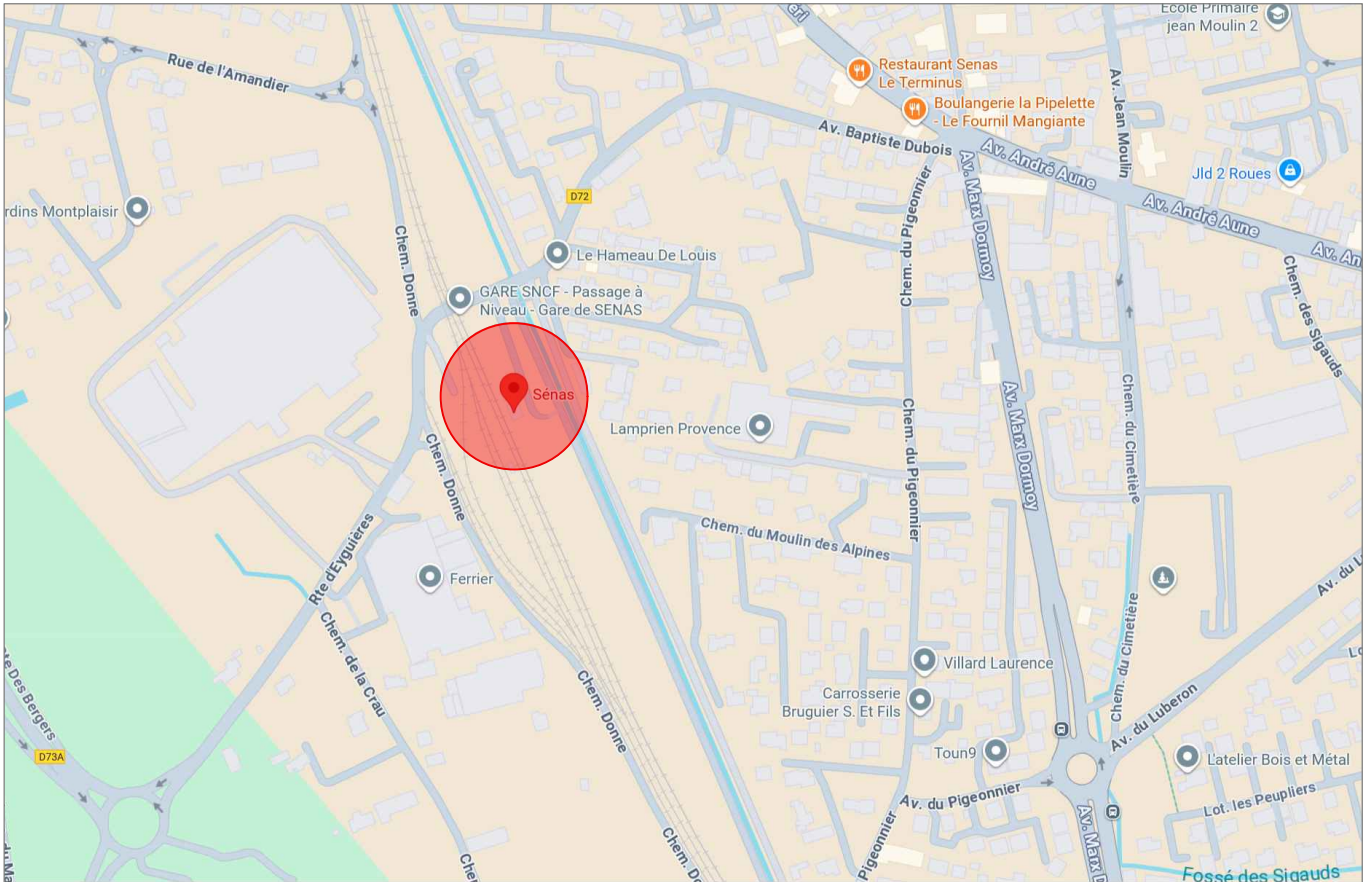
Qualité du signataire

À

Fait le



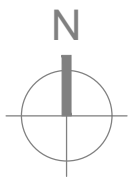
Signature du (des) demandeur(s)



Source: Google Maps



Source: Google Maps



Référence cadastrale de la parcelle
000 CR 48
Contenance cadastrale de la parcelle
17 567 m²
Adresse de la parcelle
AV BAPTISTE DUBOIS
13560 SENAS

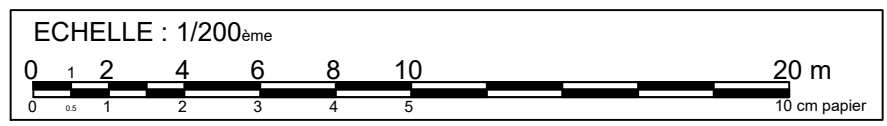
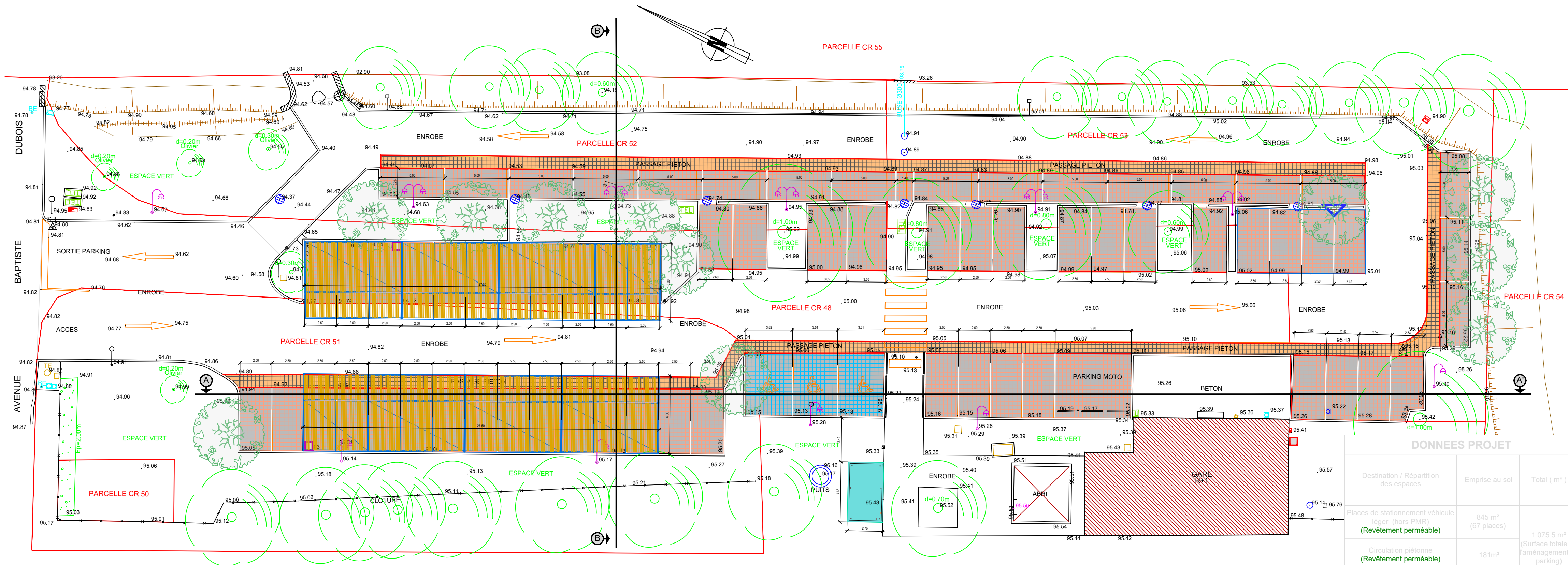
Référence cadastrale de la parcelle
000 CR 51
Contenance cadastrale de la parcelle
1 016 m²
Adresse de la parcelle
LE PLAN
13560 SENAS

Référence cadastrale de la parcelle
000 CR 52
Contenance cadastrale de la parcelle
658 m²
Adresse de la parcelle
LE PLAN
13560 SENAS

Référence cadastrale de la parcelle
000 CR 53
Contenance cadastrale de la parcelle
734 m²
Adresse de la parcelle
LE PLAN
13560 SENAS

GARE DE SENAS





REVÊTEMENTS:

- STATIONNEMENT EN PAVÉS PERMÉABLES OCRE
- STATIONNEMENT PMR EN PAVÉS PERMÉABLES AVEC LOGOS
- CHEMINEMENT EN PAVÉS PERMÉABLES BEIGE
- DALLE BÉTON ARMÉ Ep. 15cm

BORDURES:

- T2
- P3

PLANTATION / OMBRAGE:

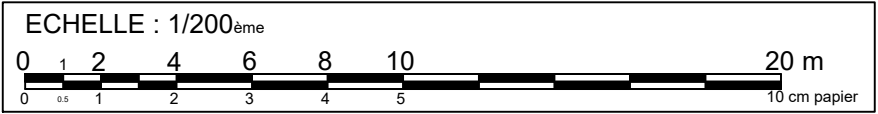
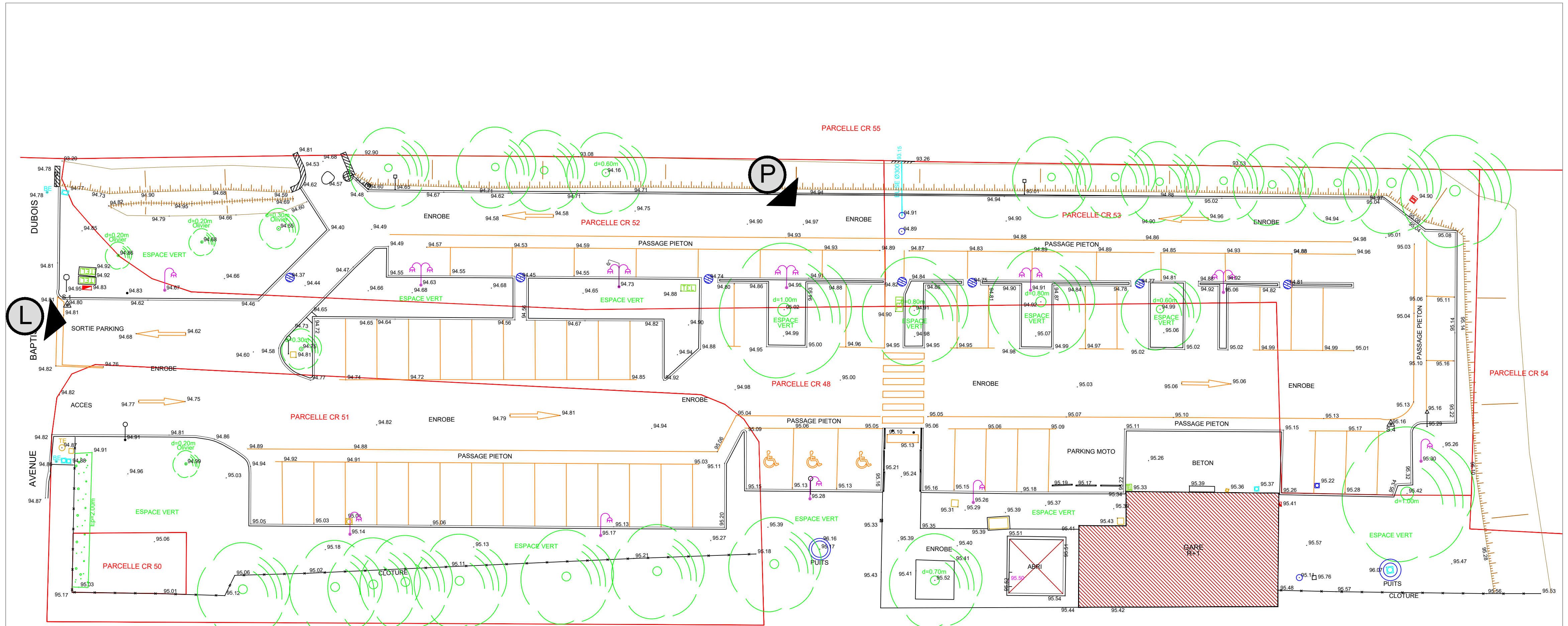
- ARBRE A PLANTER
- ARBRE EXISTANT
- OMBRIERE

DONNÉES PROJET

Destination / Répartition des espaces	Emprise au sol	Total (m²)
Places de stationnement véhicule léger (hors PMR) (Revêtement perméable)	845 m² (67 places)	1 075.5 m² (Surface totale de l'aménagement du parking)
Circulation piétonne (Revêtement perméable)	181m²	
Place de stationnement PMR (Revêtement perméable)	49.5m² (3 places)	280m²
Ombage des arbres existants (arbres pris en compte dans le périmètre du parking)	280m² (5u)	
Ombage des arbres projetés	275m² (11u)	275m²
Ombrières projetées	166m²/u	332m²
Ombage total		887m²







EDITION 12/2025

MAITRE D'OUVRAGE MOA:
Gares & Connexions
Direction Régionale
des Gares Sud
4 rue Léon Gozlan
13 003 Marseille



MAITRE D'OUVRAGE MOE:
Gares & Connexions
Direction Régionale
des Gares Sud
4 rue Léon Gozlan
13 003 Marseille



GARE DE SENAS
AMENAGEMENT DU PARKING
DE LA GARE

PA3 - PLAN DE MASSE
Existant
Plan de dépose / démolition

Page: 05/14
15/12/2025
Ech.: 1/200

SNCF	SUT	PRK	DPA	G2205	A
EMETTEUR	LOC.	PROJET	PHASE	METIER + N° DOCUMENT	INDICE